

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Aliénation de biens d'une valeur supérieure à 10 000 \$

La soussignée donne avis, conformément à l'article 6.1 du *Code municipal*, que la Municipalité a aliéné les biens suivants d'une valeur de 10 000 \$ et plus, autrement qu'à l'enchère ou par soumission publique :

- Vente de gré à gré à madame Linda Bouchard du terrain portant le numéro de lot 4 069 709 du cadastre du Québec, avec services, pour un montant total de 20 000 \$ plus les taxes applicables, sous les conditions de la résolution n°2023-156.

Donné à Weedon, ce 30^e jour du mois de novembre 2023.



JOSEE BOLDUC,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil le 30 novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 30^e jour de novembre 2023.



JOSEE BOLDUC
Directrice générale et greffière-trésorière